Grandes figures combières d'autrefois – 14 – Edgar Rochat, hôtelier au Pont (1845-1929)

Introduction

Edgar Rochat, ainsi que tous ses contemporains de la région, aura connu de son village des transformations extraordinaires qui vont en modifier non seulement l'aspect, mais aussi l'ambiance, le mode de vivre pourrait-on dire.

Avant 1879, c'est un village paisible qui vit d'une agriculture solide, entre lac et montagne, avec quelques petites entreprises artisanales ou industrielles qui ont pris place depuis des décennies, voire un siècle et plus, dans le cadre architectural existant, sans qu'il n'y ait eu de transformations majeures. Rien n'a véritablement bougé, si ce ne sont les modifications mineures et habituelles, on construit une maison de temps en temps, plus souvent encore ce n'est qu'un rang qu'on rajoute à une bâtisse déjà existante.

Mais voilà, 1879 c'est une date clé, et Edgar Rochat en est responsable. Entreprise qu'il introduit lui-même dans la région, une société genevoise construit les glacières des lacs de Joux sur les bords du lac Brenet, et non des Brenets comme même les plus érudits hors région s'obstinent à écrire. C'est là le plus gros bâtiment de la Vallée, un monstre, dont la construction a nécessité un déplacement important de matériaux, fondations creusées à même la colline. Les diverses photos d'Auguste Reymond du Brassus, qui fut fasciné toute sa vie par cette entreprise, montrent les bâtiments tels qu'ils furent au début et tels ils évoluèrent par la suite. On s'y référera.

Avec l'arrivée des glacières s'installera saisonnièrement dans la région tout un petit monde d'employés rendus nécessaires pour la récolte annuelle de la glace l'hiver, puis pour son acheminement en été. Si l'on était donc tranquille, on ne l'est plus, et cela fait l'affaire de l'hôtelier Edgar Rochat qui mange à deux râtelier, d'une part il est employé aux glacières qu'il a introduites à deux pas de chez lui, d'autre part il nourrit ceux qui y travaillent.

Mais on ne va pas en rester là. Les glacières = inévitablement le train. Car les transports avec attelage sur la gare de Croy, distante de près de 20 kilomètres, cela ne peut être qu'une solution provisoire, le problème résidant, plutôt que dans la distance, dans la détérioration rapide et continuelle des routes. La glace fond lors du transport, l'eau dégouline sur le sol, ce n'est plus bientôt qu'une voie de transport boueuse et presque impraticable. La société lance le chemin de fer mais ne le réalise pas, trop peu fortunée pour mener à bien les travaux gigantesques que l'installation d'une telle voie de communication dans un pays de montagne nécessite. Un comité, puis une société en bonne et due forme construira le Pont-Vallorbe dont l'inauguration a lieu en grandes pompes en 1886, sept ans seulement après la création des glacières.

Le chemin de fer est interrompu au Pont. On envisage certes une prolongation jusqu'au bout de la Vallée soit jusqu'au Brassus, mais pour l'heure les finances

manquent. Qu'à cela ne tienne. On promeut une compagnie de navigation qui met à l'eau un charmant petit bateau à vapeur, le Caprice. Celui-ci naviguera tant bien que mal jusqu'en 1912. Le port d'attache est à proximité de la Truite. Nouveaux avantages pour l'hôtelier Edgar Rochat qui voit ainsi clientèle potentielle grossir d'année en année, les glacières, le Pont-Vallorbe, la compagnie de navigation. Placé où il est, au carrefour de toutes les voies de communications de la région, rien ne lui échappe.

Et ce n'est pas fini. Enfin l'argent est trouvé. On lance le Pont-Brassus. Des projets faisaient état d'une ligne passant à orient du lac de Joux. On aurait, avec un tel tracé, coupé le village du lac. Le projet tracé occidental l'emporte, divisant au passage la population de la Vallée, les orientaux gravement atteint dans leur fierté et qui n'obtiendront, pour compenser, un service autocar digne de ce nom qu'une vingtaine d'années plus tard. Point de départ de celui-ci, place de la gare, à deux pas de l'Hôtel de la Truite. Mais alors et depuis longtemps déjà, Edgar Rochat ne sera plus hôtelier.

Le village du Pont devient un village moderne, chemin de fer à proximité, une grosse industrie à sa limite occidentale. Il convient alors de lui donner bonne figure. Naît le gros chantier, pour ne pas dire énorme, de la construction des quais. Nous sommes déjà en 1905. Le coût de ce travail financé par la commune, avec peut-être l'aide de l'Etat de Vaud, atteint la somme exacte de 34999.90 !

On avait connu d'autres chantiers d'importance cinq ans auparavant, avec la construction de la lustrerie, sans cesse en difficultés financières, en faillite même deux ans après son installation au Pont, de la nouvelle église au pied des rochers de l'Aouille, et à proximité la construction du Grand Hôtel du Lac de Joux. Avec celui-ci et l'afflux « d'étrangers » qui convergera dès lors vers le Pont, plus encore la vie du village va se transformer. Car ces touristes, souvent anglais, exigent des divertissements qu'on leur offre tout en pouvant en profiter soi-même. Les sports font désormais partie de la vie de tous les jours : ski, patin, luge, traîneau, bobsleigh – on dira bob, tout simplement – baignade, promenade, canotage, tennis, excursions diverses sur nos sommets et tout ce que nous oublions. Certes plusieurs de ces activités avaient déjà retenu l'attention de nos indigènes, mais jamais pratiquées avec autant d'assiduité.

D'autres hôtels ou pensions se construisent au village qui ne veut rien perdre de cette nouvelle manne. Et sans cesse désormais les quais du Pont vont voir défiler une foule des plus hétéroclite. Des gens de presque toutes les nationalités découvrent ce charmant village, avec dix kilomètres de lac en perspective, par incidence la Vallée de Joux. On envoie ainsi des cartes postales aux quatre coins du globe. On s'est ouvert au monde. On parle anglais, allemand, parfois russe ou italien.

Et l'électricité enfin pénètre dans les maisons, sauf erreur en 1903. Et l'eau courante s'installe dans les bâtiments de la plupart des villages de la Vallée, grosso modo entre 1900 et 1910. Le téléphone et le télégraphe par contre sont

connus depuis longtemps déjà qui avaient pénétré la contrée à la fin du XIXe siècle. Et puisque nous en sommes aux communications, n'oublions pas que la poste avait son dépôt du Pont dans le bâtiment situé juste en face de l'Hôtel de la Truite. Donc arrivée des diligences sur cette place dont l'activité était à tous points de vue prodigieuse. Edgar n'en manquait pas une, ni même l'arrivée des réfugiés pendant la guerre de 14 que l'on avait accueilli à la gare du Pont, puis que l'on avait reçus dans une cantine dressée juste devant l'hôtel de la Truite avant qu'ils ne soient répartis dans les différents établissements hôtelier du village.

Ainsi si Edgar Rochat avait pu assister au passage des réfugiés Bourbaki en 1870, il avait alors 25 ans, il put encore voir d'autres réfugiés quelque 45 ans plus tard. Il ne connaîtrait heureusement pas un troisième conflit avec son éternelle cohorte de misère et de souffrance et cette fois-ci des réfugiés que l'on n'accueille plus, ou alors au compte-goutte seulement, mais que l'on refoule. Honte sur nous, aurait-il pu dire.

Voici les événements qu'il connut. Mais il ne restait pas là les bras croisé. Il participait, voire même, comme dans le cas des glacières, il anticipait. Ce fut ainsi un homme de multiples métiers, un polyvalent, un éclectique, un touche-à-tout, presque de génie parfois, et capable en plus de fonder une famille importante et imposante qui comporterait 6 filles et un garçon dont nous ne saurons rien, si ce n'est le prénom. Hôtellerie, transport, administration, avec son emploi aux glacières du Pont, agriculture, qu'il devait mener dans sa ferme voisinant l'hôtel de la Truite, commerce de fromages divers dont le vacherin, de combustibles avec en particulier lors de la première guerre mondiale la tourbe qu'il extrairait lui-même de sa tourbière de Sagne-Wagnard, commerce de glace au Lac Ter, que n'a-t-il pas fait, lui qui de par sa gérance de l'Hôtel de la Truite connaissait assurément la meilleure situation géographique de toute la Vallée – et elle le reste encore à l'heure actuelle.

Il en a fait des choses, il en a vu des événements, des transformations… Il a vécu en cette période charnière unique située à la jonction de deux siècles. Le bon vieux temps, l'époque industrielle, la belle époque, le début des années folles, il pouvait s'en aller en paix. Nul autre que lui n'en ferait plus ni non plus n'en connaîtrait plus, mais s'en était-il vraiment rendu compte, d'une civilisation atteinte d'une frénésie sans limite. Quand de nos jours l'on vient vous dire que le temps s'accélère, on sourit. Qu'aurait-il pu alors penser, lui dont le village, plus qu'il ne le fait aujourd'hui, se transformait un peu plus tous les jours ?

Les Charbonnières, en décembre 2005 : Rémy Rochat

Aperçu photographique et descriptif de la vie d'Edgar Rochat, hôtelier au Pont

Celui-ci est né au Pont en 1845. On connaît une photo de son père, Charles-Louis-Alexandre avec deux de ses fils, dont lui-même à gauche[1] :

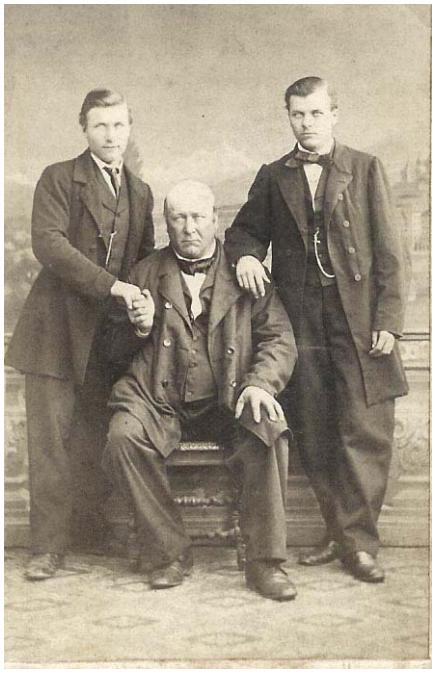

Edgar Rochat posa seul vers la même époque :

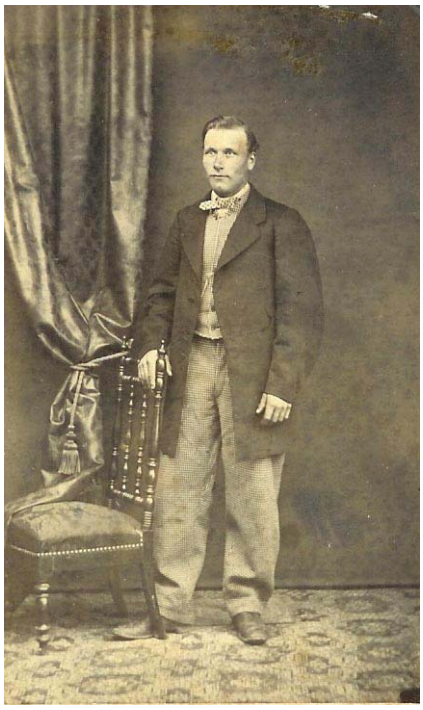

[1] On découvrira en fin de brochure ce qui a trait à l'ascendance d'Edgar Rochat.

Nous ignorons pour l'heure la date de son mariage avec Louise Jenny née Boisey de Ursins, une patibulaire personne que l'on découvrira ci-dessous. De ce mariage naquirent sept enfants, dont six filles : Berthe, Anaïse, Odette, Ida jumelle avec Julie, Rachel, Alphonse[2]. Ida (1877-1968), maria un nommé Imhoff. Naquit de ce couple une fille, Lucie, qui posséda longtemps la Miette, propriété sise à proximité de l'Hôtel de la truite, et dont la collection de photos et documents a seule permis la réalisation de cette courte biographie de son grand-père Edgar.

Edgar reprend la location de l'Hôtel de la Truite en 1873. Il a donc 28 ans. Cet hôtel est propriété de la commune de l'Abbaye qui tente de le vendre en 1876. Le tenancier se présenta alors comme acquéreur auquel il aurait été adjugé pour un montant de 42 000.- La vente finalement ne fut pas ratifiée et l'hôtel resta propriété de la commune. Le tenancier demeura Edgar Rochat qui allait garder la patente jusqu'en 1905. Il fut donc tenancier de la Truite pendant 32 ans.

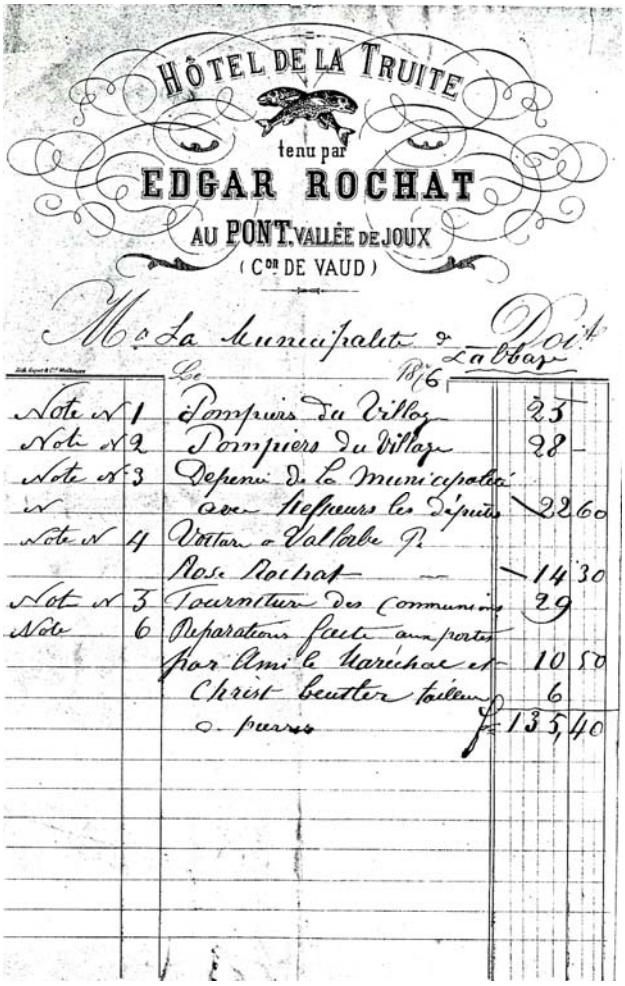
HÔTEL DE LA TRUITE
tenu par
EDGAR ROCHAT
AU PONT, VALLÉE DE JOUX
(Cn DE VAUD)

Mr La Municipalité de L'Abbaye Doit

	Le	1876	
Note N 1	Pompiers du Village	25	
Note N 2	Pompiers du Village	28	
Note N 3	Depens de la Municipalité		
N	avec Messieurs les Députés	22	60
Note N 4	Voitures à Vallorbe		
	Rose Rochat	14	30
Note N 5	Fournitures des Communiers	29	
Note 6	Reparations faites aux portes		
	par Amile Marechal et	10	50
	Christ Beutler tailleur	6	
	a pierres	fr 135	40

[2] Alphonse-Edgar Rochat, 1871-1930 dont nous ignorons tout de la destinée.

Page précédente première entête connue de Edgar Rochat. Il n'y a que trois ans qu'il tient l'Hôtel de la Truite.

Très tôt Edgar Rochat s'intéresse, en plus de l'hôtellerie, aux glaces des lacs de la Vallée de Joux et à leur utilisation possible comme produit de consommation. Ses démarches auprès de l'Etat de Vaud nous sont révélées par les ACV :

Protocoles du Conseil d'Etat. 1877, août 15. – Renvoi au Département de l'agriculture et du commerce d'une demande de concession d'exploitation de la glace des lacs de Joux et de Brenet formuée par M. Edgar Rochat, hôtelier, au Pont (ACV , K III 10/187, 25).

Protocoles du Département de l'agriculture et du commerce. 1877, août 15. – Le préfet de la Vallée est chargé de soumettre à l'enquête une demande de M. Edgar Rochat, au Pont, tendant à obtenir une concession pour exploiter de la glace dans les lacs de Joux et des Brenets. Demande du 12 ct. (ACV, K XII B 44/132-13).

Protocoles du Département de l'agriculture et du commerce. 1877, septembre 24. – Ensuite des enquêtes qui ont eu lieu, le Département soumet au Conseil des projets de concessions à accorder pour les trois demandes de MM. Meylan père et fils, Golay-Piguet et Edgar Rochat pour exploiter de la glace sur les lacs de Joux et des Brenets . (ACV, K XII B 44/137-1).

Protocoles du Département de l'agriculture et du commerce. 1877, septembre 26. – Les concessions suivantes ont été accordées par le Conseil d'Etat à la date du 25 septembre courant :

1o à MM. Paul Aubert, Louis Dépraz et Elie Reymond, au Lieu, concession de l'eau du ruisseau de l'Etang, au territoire du Lieu, pour l'usage d'une scierie à bois ;

2o a) à Albert et Henri Meylan, père et fils, à l'Orient de l'Orbe,

b) à Alfred Golay-Piguet, au même lieu

c) à Edgar Rochat, au Pont, les trois concessions pour exploiter de la glace sur les lacs de Joux et des Brenets.

Protocoles du Conseil d'Etat. 1879, septembre 10. – Le Département de l'agriculture et du commerce soumet la demande de M. Edgar Rochat tendant à obtenir une concession d'exploitation de glace sur les lacs de Joux et de Brenet pour un nouveau terme de 10 ans et avec monopole, et il propose de répondre au pétitionnaire par l'intermédiaire du préfet, que la concession accordée le 25 septembre 1877 pour 10 ans peut sans inconvénient être prorogée pour 10 ans, soit jusqu'au 31 décembre 1897 sans modifier les autres clauses mentionnées dans l'acte ; mais que le pétitionnaire ne peut être autorisé à exploiter seul la

glace des lacs de la Vallée, d'abord parce qu'un privilège de cette nature est inadmissible et ensuite parce que deux autres concessions identiques ont été accordées à la même date pour exploiter de la glace sur les mêmes lacs. Le conseil adopte. (ACV, K III 10/189, 171).

Protocoles du Département de l'agriculture et du Commerce. 1879, septembre 15. – Sur la demande de M. Edgar Rochat, au Pont, du 7 ct et sur la proposition du Département, le Conseil d'Etat, le 10 courant, décide de répondre au pétitionnaire :

1o que la concession du 25 septembre 1877 pour exploiter de la glace sur les lacs de la Vallée de Joux peut être d'ores et déjà prorogée pour 10 ans, soit jusqu'au 31 décembre 1897.

2o qu'il ne peut pas lui être accordé un monopole pour cette exploitation, d'autant plus qu'il existe deux autres concessions pour le même objet. (ACV, K XII 45/32-2).

Protocoles du Conseil d'Etat. 1879, octobre 4. – Le même Département soumet une lettre par laquelle le notaire François Gorgerat, à Lausanne, demande l'approbation du Conseil d'Etat à l'acte instrumenté par lui, le 25 septembre 1879, par lequel Edgar Rochat transfère les droits que lui confère l'acte de concession pour l'exploitation de la glace sur les lacs de la Vallée de Joux et du Brenet qui lui a été accordée par le Conseil d'Etat le 25 septembre 1877, à MM. Ernest Du Roveray, la maison Chapalay & Mottier, banquiers, et la maison Lugrin & Du Roveray, négociants, domiciliés tous à Genève. Le Département propose d'autoriser ce transfert et de proroger jusqu'au 31 décembre de l'année 1897 la validité de cette concession, mais sans apporter aucune modification aux clauses et réserves qui y sont spécifiées. Le conseil adopte. (ACV, K III 10/189, 200-201)

- *L'acte notarié susmentionné se trouve en ACV, Dgg François Gorgerat, reg. 6, p. 80-81 No 1584.*

On le découvre donc, l'entreprise de l'exploitation des glaces est trop conséquente pour être menée par un seul homme, si entreprenant soit-il. C'est la raison pour laquelle Edgar transmet sa concession à ces Messieurs de Genève qui en font bon usage, puisque la construction d'entrepôts propres à réceptionner la glace du lac Brenet est construit à l'automne 1879 pour être fonctionnel dès janvier de 1880, première récolte.

De nombreuses photos illustrent cet épisode passionnant de notre histoire. On retiendra, des débuts, entre autres celle-ci :

Employés aux glacières vers 1883. C'est la deux ou troisième saison. Tout se fait encore à la main, c'est-à-dire avec de grandes gaffes, lesquelles permettent de pousser les blocs de glace sur des coulisses qui elles-mêmes conduiront aux entrepôts.

Edgar Rochat restera mêlé à l'exploitation de la glace, employé des glacières ou à titre personne, ce qu'on verra plus bas, une bonne partie de son existence. Il avait tout de même été le promoteur de cette entreprise originale, même s'il n'avait pas pu lui-même exploiter en un premier temps.

On le retrouve ainsi gérant local de cette entreprise, d'après les archives en notre possession, au moins de 1882 à 1885. Il se peut même qu'il ait été directeur, et cela probablement depuis les débuts, tout en laissant toutefois la haute main sur l'entreprise à son collègue Charles Cramer de Genève, inspecteur.

Peu à peu pourtant la présence d'Edgar aux Glacières du Pont s'effacera au profit d'autres personnalités, de Genève ou du village ou de la région. Mais rien de cette activité ne le laissera jamais indifférent, d'autant plus qu'elle sera bientôt liée de très près avec les projets de construction d'un chemin de fer depuis Vallorbe au Pont. Ainsi donc, par son esprit d'entreprise, en quelque sorte, Edgar Rochat lui tout seul aura précipité l'arrivée du train à la Vallée. C'est donc un véritable pionnier que nous venons de rencontrer et que nous allons suivre durant le long parcours de sa vie, certes locale, mais riche et variée.

Transport de glace pour on ne sait pas trop où en 1887 probablement. Edgar Rochat est au centre, avec la chaîne de montre. A gauche et à droite deux figures patibulaires dont l'une pourrait bien être Dassetto, le maître voiturier de la grand époque héroïque de 1880 à 1886.

Noté au bas de l'original de cette photo : ouvriers de l'exploitation – Glacières de Joux 1883-84 – sur le lac de Joux -. Ce qui est un non sens, l'exploitation s'étant toujours donnée sur le lac Brenet.

Nous sommes naturellement devant l'Hôtel de la Truite tenu par Edgar Rochat. Nous avons probablement affaire-là à l'une des grandes fêtes qui clôturèrent les premières saisons. Ainsi avions-nous pu lire dans la FAVJ du 24 février 1881 :

Le pittoresque village du Pont, si tranquille d'ordinaire, présentait dans l'après-midi de samedi dernier une animation inaccoutumée. Il s'agissait en effet d'un spectacle tout nouveau. MM. les Directeurs de la Glacière, satisfaits de leur moisson de glace aussi bien que de leurs vaillants moissonneurs, offraient à ceux-ci une fête en leur disant adieu jusqu'à la saison prochaine.

A 5 heures du soir, les travaux étant achevés et la glacière comble, tout le personnel, voire même les chevaux, s'organisa en cortège pour faire le tour du village. Cette sorte de procession présentait un coup-d'œil extrêmement pittoresque et original : il est regrettable que le mauvais état des routes n'ait pas permis à un plus grand nombre de personnes d'en jouir ; néanmoins tout ce qui a des jambes au Pont et dans son voisinage formait une haie animée au milieu de laquelle s'avançait le cortège, musique et tambours en tête. D'abord c'est le peloton des robustes charpentiers, la hache sur l'épaule ; puis viennent les gaffiers porteurs de leurs longues gaffes ; ensuite les patrons suivis des voituriers montés sur leurs chevaux et, derrière eux, le restant des ouvriers portant les outils et engins divers nécessaires pour exploiter la glace; à l'arrière-garde se trouvait la forge montée sur un traîneau et dans laquelle s'entendaient le grincement de la lime et bruit cadencé des marteaux.

A cette première partie de la fête succéda la second sous forme d'un beau banquet fort bien organisé dans les salles de l'Hôtel de la Truite et qui attendait toutes les personnes qui d'une manière quelconque ont participé aux travaux de la glacière.

Ainsi donc Edgar Rochat mange à plusieurs râteliers ! On découvre ses activités de secrétaire plutôt que de directeur dans le cadre de la gestion des glacières du Pont ci-dessous :

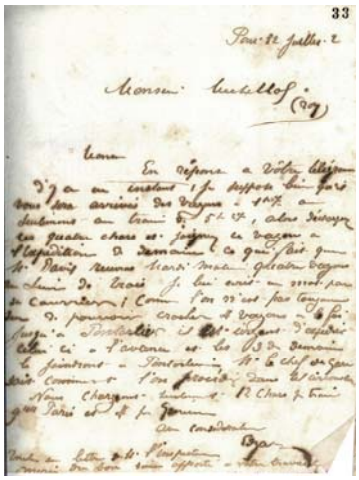

33

Pont le Juillet 2

Monsieur Cuttelloz (97)

Cette

En réponse à votre lettre

Sa grosse affaire reste cependant la gérance de l'hôtel de la Truite. On l'y retrouve en 1888 selon le dictionnaire du canton de Vaud de cette même année, article Le Pont :

Entre la poste et la gare, au bord de deux lacs, au pied de la Dent de Vaulion (1488 m.), à 1 1/2 km du Mont Tendre (1681 m.), à 5 km. de la source de l'Orbe, à une petite heure du Mont-d'Or (1463 m.), et de la Grotte, et à proximité des entonnoirs de Bonport.

L'hôtel de la Truite est établi de manière à recevoir des pensionnaires étrangers et à offrir aux touristes un séjour des plus agréables de la Suisse.

En hiver, patinage sur les lacs.

Service prompt et soigné. Voitures et guides à volonté.

Avec les erreurs et imprécisions habituelles. Cette activité de voiturage transparaîtra souvent encore au travers des annonces publicitaires d'Edgar Rochat. Une photo nous le montre dans ses œuvres :

L'activité hôtelière d'Edgar Rochat est encore reconnue en 1929, année de son décès, par Samuel Aubert dans le cadre des textes du guide de 1929. Il est vrai qu'il ne le cite pas nommément mais met seulement en évidence l'Hôtel de la Truite. Ainsi lit-on aux pages 10 et 11 :

Le village du Pont est apprécié depuis fort longtemps déjà comme séjour d'été. De nombreuses descriptions de ce beau coin de pays ont été publiées dans le siècle passé par des touristes de marques et des écrivains célèbres. Goethe lui-même cite cette contrée avec beaucoup d'éloges dans ses descriptions de voyages.

L'Hôtel de la truite, alors que le Jura était presque inconnu des touristes, hébergeait chaque été, depuis près de trente ans, des pensionnaires réguliers venant de France et d'ailleurs : de 1882 à 1885, l'amiral français Riunier, accompagné de sa famille, passait chaque année ses vacances à l'Hôtel de la Truite. En 1899, c'est l'ambassadeur de Chine à Paris, accompagné de sa suite, qui vint y faire un séjour de plusieurs mois…

Mais une seule activité, ou même deux ou trois, ce n'est pas assez pour un tel homme. On le découvre ainsi marchand de vacherins en 1896, tandis qu'il fait sa réclame dans l'almanach-annuaire de la Vallée de Joux de cette année-là :

Spécialité des Vacherins de la Vallée de Joux
S'expédient dans tous les pays par colis postaux de 2 1/2 à 5 kilos
FROMAGES DU JURA
Edgar ROCHAT, au PONT

Le même fascicule, sous la rubrique commerciale Le Pont, cite : Rochat, Edgar, Hôtel de la Truite. Commerce de bois et vacherins.

Le voilà donc encore doté d'une nouvelle activité, commerçant en combustible, profession que nous découvrons encore en 1908 par l'une de ses cartes de visite au verso de laquelle figure l'emplacement pour les notes.

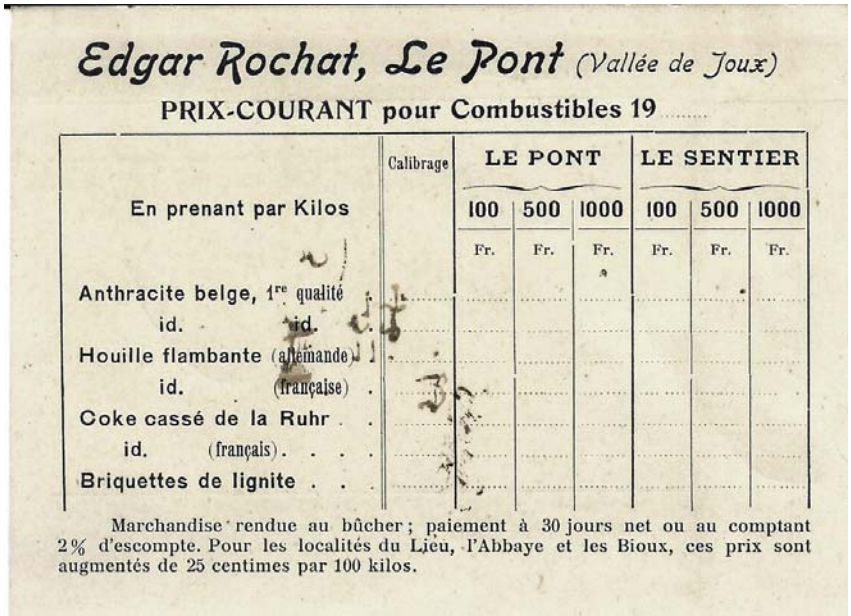
Edgar Rochat, Le Pont (Vallée de Joux)

PRIX-COURANT pour Combustibles 19 .....

En prenant par Kilos	Calibrage	LE PONT			LE SENTIER		
		100	500	1000	100	500	1000
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Anthracite belge, 1re qualité							
id. id.							
Houille flambante (allemande)							
id. (française)							
Coke cassé de la Ruhr							
id. (français)							
Briquettes de lignite							

Marchandise rendue au bûcher ; paiement à 30 jours net ou au comptant 2% d'escompte. Pour les localités du Lieu, l'Abbaye et les Bioux, ces prix sont augmentés de 25 centimes par 100 kilos.

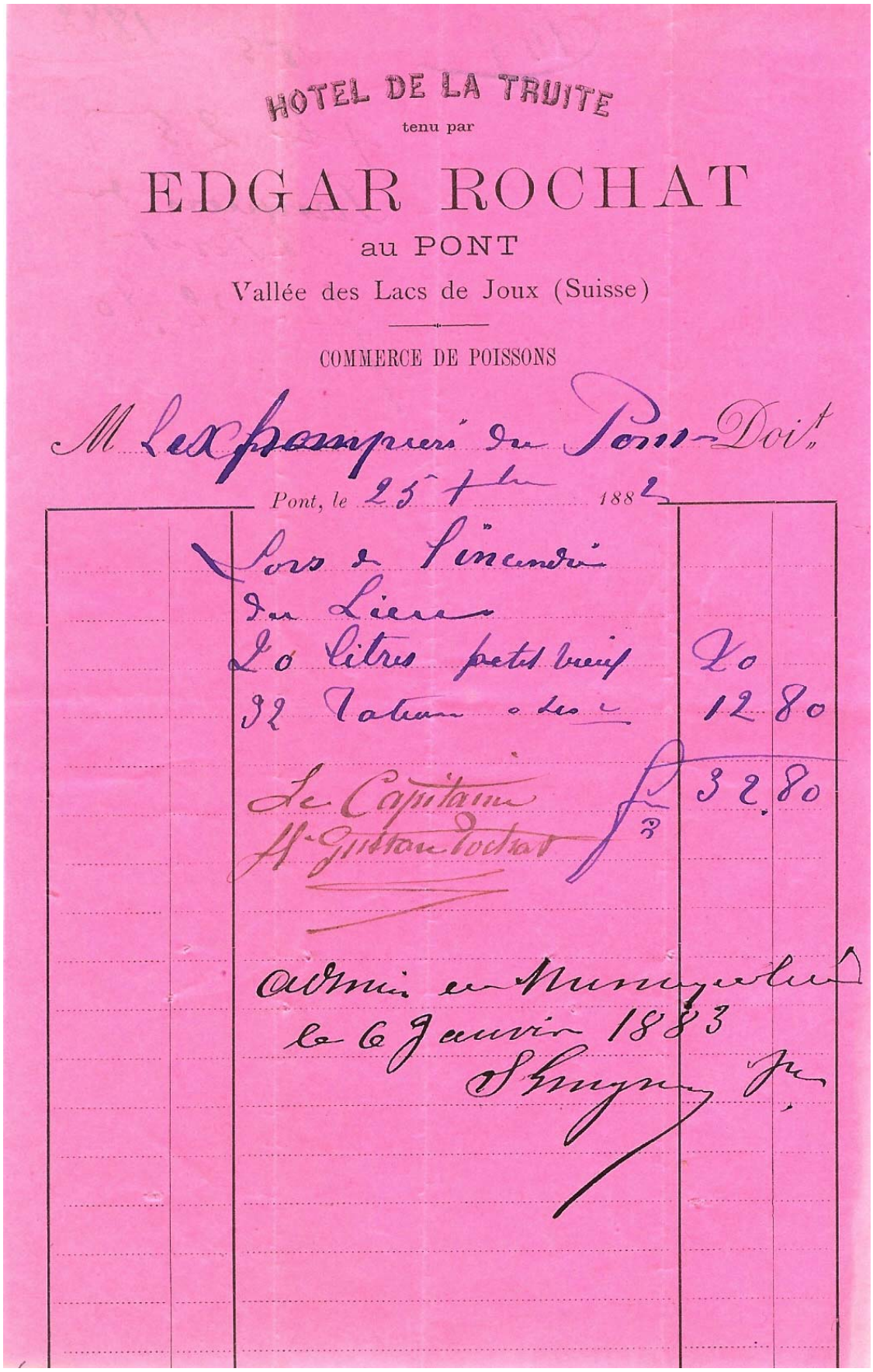

HOTEL DE LA TRUITE

tenu par

EDGAR ROCHAT

au PONT

Vallée des Lacs de Joux (Suisse)

COMMERCE DE POISSONS

M. Les pompiers du Pont — Doit

Pont, le 25 7bre 1882

Pour le incendie du Lieu	
20 litres petit vin	20
32 Tabac à des	12 80
	32 80

Le Capitaine
H. Gustave Rochat

admis en Remboursement
le 6 Janvier 1883

Entête de 1882, à l'époque du début des séjours de l'amiral Riunier.

Nous avons donc vu Edgar commerçant de fromages, de vacherins en particulier, sans oublier, chose que nous n'avons pas encore précisée, qu'il restait aussi petit paysan avec domaine et quelques vaches qu'il pouvait très certainement garder dans sa maison sise à proximité de l'hôtel. Ce commerce de vacherins mérite que l'on s'y attarde, mené de 1879 au plus tard à son décès, avec bien entendu une activité ralentie sur la fin.

Il racheta les chevrotins et les tommes grasses de la laiterie du Pont en 1879, les vacherins les années 1886, 1892 et 1894. Il s'approvisionna naturellement à d'autres sources que nous ignorons. Ci-dessous son offre de 1892 :

Le Pont 26 octobre 1892

A la Société de la Laiterie
du Pont au Pont

Monsieur le Président

J'offre de vos vacherins fabriqués des fin septembre et ceux qui se fabriqueront jusqu'au dix Janvier 1893 — marchandise vendable,
Nonante quatre centimes du kilog —
tout en me conformant a vos conditions de pésage et de payement = Je vous donne pour Caution Solidaire Marc Rochat-boucher —

Cette activité fromagère, nous la retrouvons en réclame dans le guide de 1905 :

Puis encore dans la brochure de 1911 :

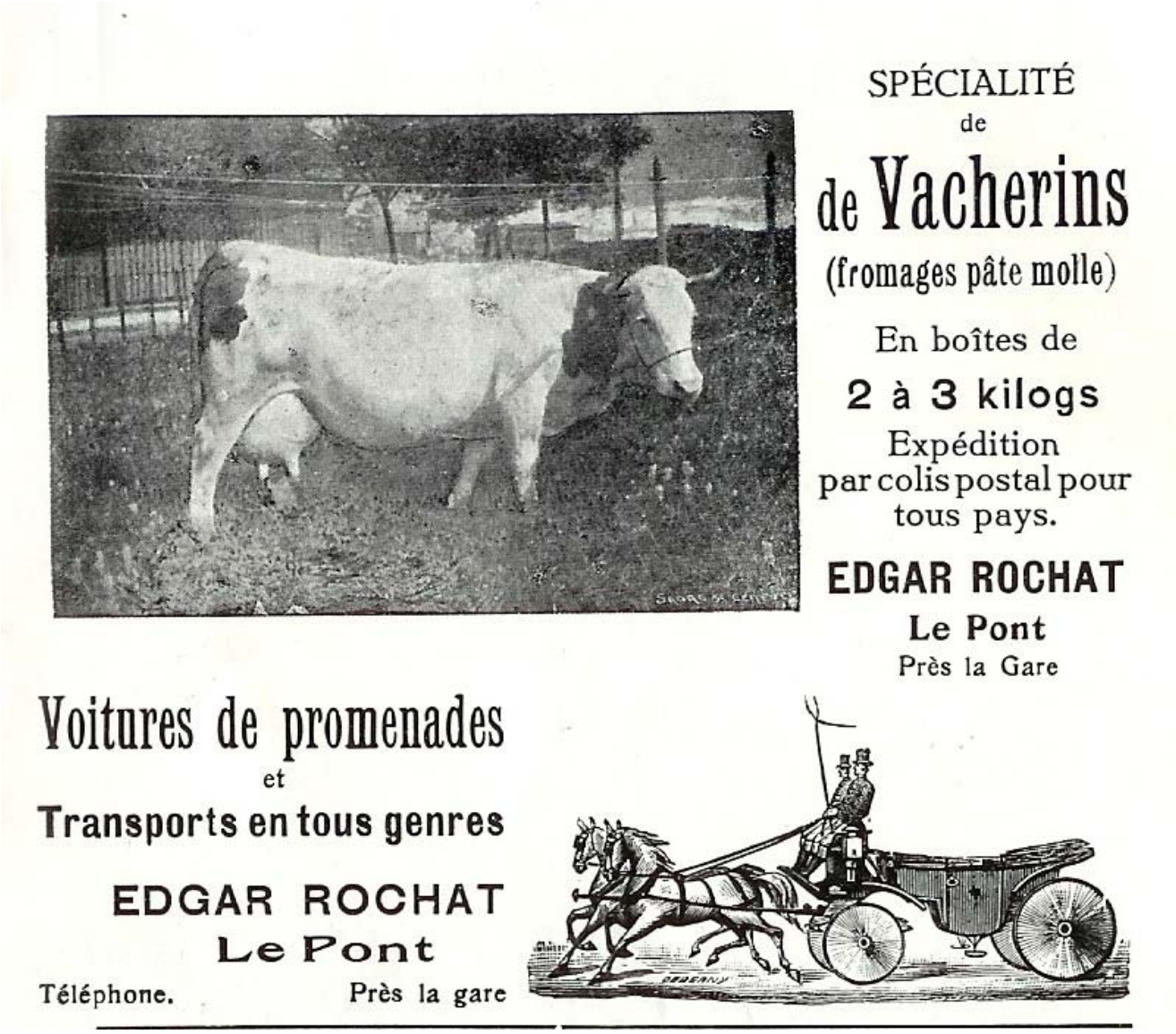

Mais une fois de plus la branche hôtelière reste essentielle. Ce qu'on découvre à la page suivante par une belle entête de 1902.

HÔTEL DE LA TRUITE ✻ LE PONT

VALLÉE DE JOUX ✻ EDGAR ROCHAT

ALTITUDE: 1009 mètres
TÉLÉPHONE

Chemin de fer
Vallorbes-Pont-Brassus

Portier à tous les trains

Excursions:
Dent de Vaulion, Mont-Tendre
Mont-d'Or
Sources de l'Orbe
les Grottes aux Fées
Chaudières d'Enfer

RESTAURATION
TABLE D'HOTE

On reçoit
des pensionnaires

Bateau à vapeur
Petits bateaux
Voitures et guides
à l'Hôtel

Le Pont, le 10 *Mars* 1902

Messrs Masson Banquiers
Lausanne

Messrs

Je vous adresse sous pli séparé la somme de mille deux cent quatre vingts dix sept fr 60 c (f 1297.60) pour payement de 50 wagons de plan y compris 135 heures de travail d'ouvriers —

Veuillez s.v.p. m'en donner quittance par prochain courrier et

Je vous présente Messrs mes civilités respectueuses

Edgar Rochat

C'est l'année d'après les deux saisons d'exploitation de la glace du lac Ter que nous allons découvrir ci-dessous. Ici Edgar rachète de la glace directement auprès des glacières du Pont.

Nous sommes donc juste après à l'époque où Edgar Rochat va se relancer dans la bagarre des glaces, en reprenant à son compte l'exploitation du Lac Ter. Il s'agit-là d'un épisode fameux qui a été raconté en détail dans l'une de nos brochures[3]. Nous reviendrons néanmoins sur quelques épisodes.

Edgar Rochat obtient la concession pour cette exploitation de l'Etat de Vaud le 17 novembre 1899. Cette concession porte sur une durée de cinq ans.

Edgar Rochat en fait n'effectuera que deux saisons sur le lac Ter, en 1900 et en 1901. En 1902 déjà, considérant tous les tracas d'une récolte entre le Lieu et le Séchey, avec mise en wagon au Lieu, il faut donc traverser les pâturages de la commune sis à la Combe, il préfère se servir directement aux glacières du Pont après arrangement. Le directeur, ou plutôt propriétaire de la Société des glaces de la Vallée de Joux, dont des glacières du Pont, G. Baatard de Lausanne, fait alors une proposition étonnante à Edgar Rochat qui a alors déjà 57 ans : il lui propose de racheter les glacières du Pont. G. Baatard, vieux compagnon de route d'Edgar Rochat, souvent son concurrent, se fait vieux, « Je me fais très vieux »[4], même dit-il, ou encore «Je suis en chambre depuis ma rentrée. J'ai dépassé la limite de mes forces, aussi je le paie »[5] . L'opération ne s'effectua pas pour la simple raison qu'Edgar Rochat n'avait pas les capitaux et que d'autre part il préférait très certainement sa situation de franc-tireur à cette autre qui le verrait propriétaire d'une grosse entreprise difficile à gérer.

Edgar Rochat, passionné de photo, eut la bonne idée de faire venir un photographe pour témoigner par l'image de son activité « glacière » au lac Ter. Cela nous permet aujourd'hui de contempler des documents magnifiques dont deux au moins auront permis la réalisation de cartes postales que les collectionneurs s'arrachent !

A considérer ces deux prises de vue, on ne manquera pas de constater qu'il s'agit-là de documents exceptionnels, puisque finalement seules deux saisons furent consacrées au lac Ter. L'intérêt était grand de la part de la population d'aller voir cette exploitation, vraiment travaux peu ordinaires, d'autant plus que les gens du Lieu et du Séchey n'avaient pas toujours le temps d'aller faire un tour du côté de la glacière du Pont plus éloignée. On ne manqua donc pas l'occasion de constater l'aspect si particulier de ces travaux de récoltes, alors que les attelages s'en iraient jusqu'au Lieu pour charger les wagons. Rude boulot tout de même.

---

[3] Collection « Etudes et documents » no 78, Rémy Rochat, Exploitation de la glace du lac Ter, Edgar Rochat & Cie au Pont, Vallée de Joux, 1900-1902, Editions le Pèlerin 1999.

[4] Lettre de G. Baatard à Edgar Rochat, du 3 janvier 1902

[5] Lettre de G. Baatard à Edgar Rochat, du 9 février 1902

De là la glace était acheminée vers les principaux clients, la Brasserie du Cardinal à Fribourg, constituant probablement le plus important. Diverses lettres figurent dans l'ouvrage cité en note.

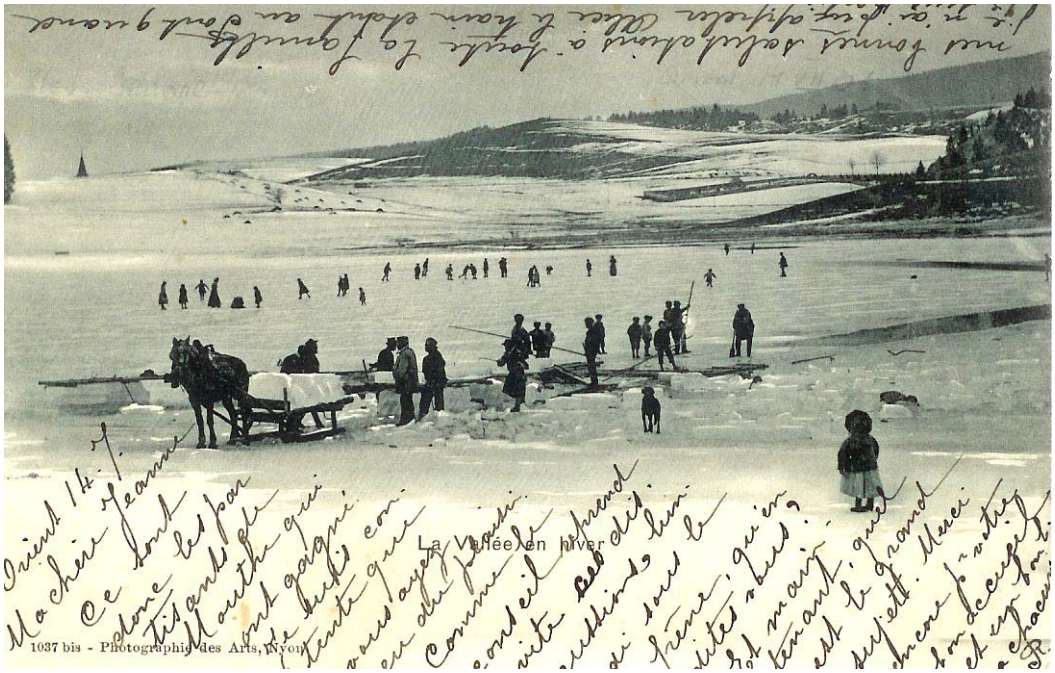

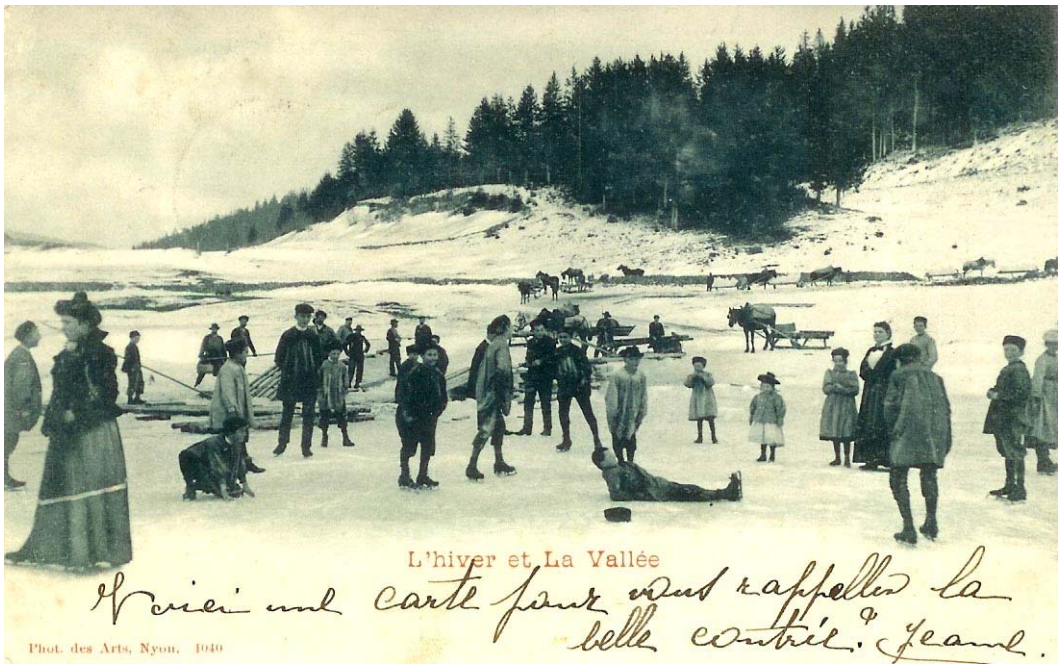

Ces photos nous font vraiment découvrir une entreprise originale. Les habitants du Séchey et du Lieu devaient s'être précipités pour en découvrir toutes les astuces. On note néanmoins surtout la présence des femmes et des enfants, les hommes étant à l'atelier avec l'impossibilité la journée de s'absenter pour découvrir ce spectacle haut en couleur. Les difficultés toutefois ne

manquent pas, ne serait-ce que pour charrier cette glace à la gare du Lieu où elle sera mise en wagon.

Quelques autres documents révèlent des aspects de cette entreprise :

Cartes commande des principaux clients.

HOTEL DE VILLE DU LIEU

Vallée de Joux

· LUCIEN MERMINOD ·

Commerce de Vins

TÉLÉPHONE

Le Lieu, le 19. janvier 1901

Note des boissons du 9. 10. 11. 12. 14. 15. 16. 17. 18. janvier. 1901.
Pour la glacière du Lieu.

No 1.

		183
janvier le 9. 10 Abs		f. 1.50
" le 9 1 deci menthe		25
le 9 4 Cafés Kirch		1.20
" le 9 soir 4 absinthe		60
le 9. " 1 litre nouvaux		70
janvier le 10. 9 absinthes		1.35
" " 10. 3 bitter		60
" " " 1 Vermouth		20
" " " 1 deci menthe		25
" " 10 4 cafés Kirch		1.20
" 10 2 litres nouvaux		1.40
" " 1 deci menthe		25
" " 1 litre nouvaux		70
janvier 10 soir 7 absinthe		1.05
" " 1 Téléphone		10
janvier 11. 8 absinthes		1.20
" " " " 3 bitter		60
" " " 11 1 deci menthe		25
" 11 4 cafés Kirch		1.20
" 11 litre cognac		1.60
" 11 2 litres nouvaux		1.40
" " 2 deci menthe		50
		f. 18.10

janvier.	172
le 12. 2 litres nouvaux. resol.	1.40
le 12 1 deci menthe	25
le 12 1/2 nouvaux	35
le 12 12 absinthe	1.80
le 12. 3 bitter	60
le 12 4 cafés Kirch	1.20
le 12. 2 deci menthe	50
le 12 soir 2 1/2 nouvaux	1.75
le 12 1 deci menthe	25
le 14. 1 litre nouvaux	70
le 14. 1 deci menthe	25
le 14. 9 absinthe	1.35
le 14 2 bitter	40
le 14 4 cafés	80
le 14 soir 7 absinthe	1.05
le 14. 1 petit Verre	10
le 14. 1 litre nouvaux	70
le 14. 1 deci menthe	25
le 14 Téléphone pour Orbe. Fribourg	1.10
	f. 32.90

Nous quitterons maintenant le monde de la glace pour retrouver la famille d'Edgar Rochat prise en photo maintes fois dans les environs de la Truite, au Pont.

L'épouse d'Edgar Rochat, Louise Jenny née Boisey.

La seule photo que nous possédions de la famille réunie, encore qu'il manque ici la dernière des six filles et le garçon, Alphonse.

Place de la Truite, la diligence attend le départ devant la poste. Nous supposerons que ce sont trois des filles à Edgar qui posent, et pourquoi pas Berthe, Anaïse et Odette ? Le père a les moyens de leur payer de belles toilettes. Il faut dire qu'à l'époque, début de siècle, on savait vraiment s'habiller. Quelle classe, cela nous épate, quand l'on voit les modes qui suivirent et où nos belles dames et demoiselles finirent pas s'habiller avec des sacs, ou presque, les années folles…

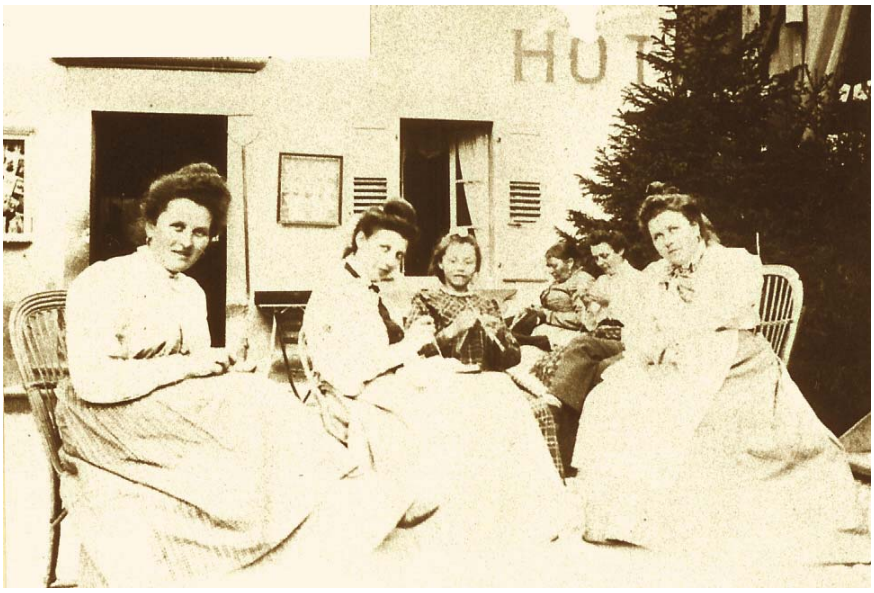

Ces demoiselles sont au tricot. La mère veille à l'arrière-plan. Nous ignorons tout de la destinée de trois au moins de ces cinq filles. On a fait connaissance avec Ida plus haut, on retrouvera Rachel plus bas.

Rachel est tout en haut du tas… Nous sommes pour toutes ces photos au début du siècle, c'est-à-dire 1900 et suivant.

Edgar Rochat a fait construire un kiosque dans sa maison voisine de l'Hôtel de la Truite pour sa fille Rachel. Celle-ci le tiendra longtemps, jusqu'en 1940 au moins, boutique alors reprise par Mme Albertano-Perrin que nous connûmes au fameux temps des Artima, c'est-à-dire vers 1955.

Mlle Rachel ROCHAT

KIOSQUE — LE PONT

Tabacs - Cigares - Cigarettes, premières marques
Chocolats tous genres - Confiserie fine
Ouvrages à broder et fournitures. Travaux combinés sur demande. Echantillonnage
Laine fantaisie
Travail au crochet ou à l'aiguille sur demande
JOURNAUX, LIBRAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE circulante
Souvenirs tous genres. Cartes postales, choix considérable
Appareils photographiques. Films. Développement
Dépôt de M. Dériaz, articles photographiques, Vallorbe.
Guides du Pont et Vallée de Joux
Cartes géographiques
Près de la Poste. **Près de la Gare.**

Rachel Rochat

Mais retrouvons Edgar Rochat au début du XXe siècle. On le découvre pour la première fois sur une carte postale de l'époque. Il fait une tranquille promenade dans les environs de la gare avec sa « charmante épouse » de laquelle il pourrait aussi dire, puisqu'il lui donne la main « on s'aime comme au premier jour » ! Dans le fond, les glacières naturellement toujours omniprésentes dans cette partie du village.

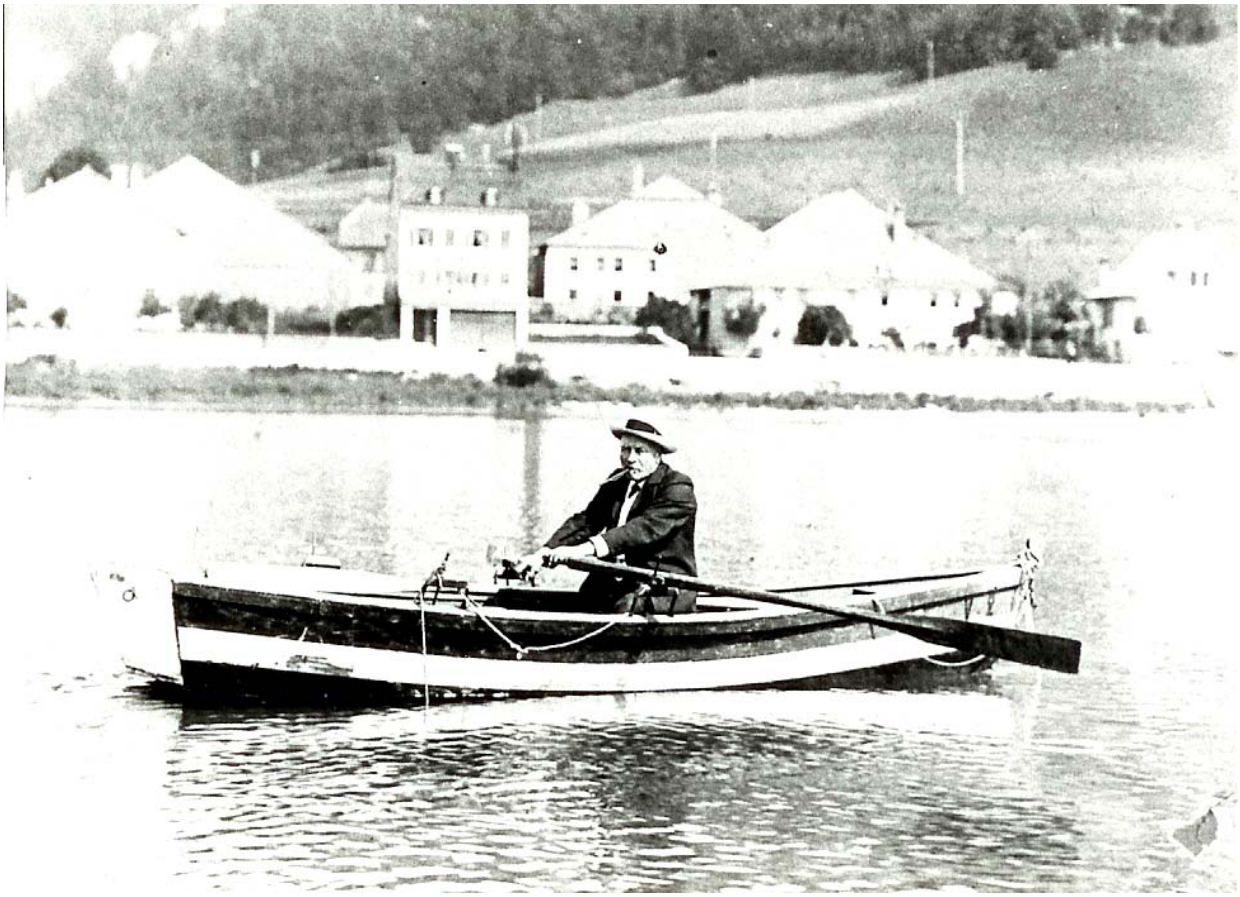

Edgar Rochat, en riverain, aime les promenades en barque.

En cette qualité de riverain, Edgar Rochat avait pris position dans l'affaire de la garde des lacs :

CHRONIQUE LOCALE FAVJ 10 III 1898

Ayant eu connaissance de la fondation d'une société de sauvetage, sur nos lacs, et tout en remerciant les personnes dévouées qui en ont pris l'initiative, je me permets d'émettre quelques idées sur cette sérieuse question. Il est certain qu'il est de toute utilité de faire quelque chose à ce sujet ; mais je ne crois pas qu'une grande société avec comité, cotisations, finances, etc., remplirait juste le but. Cette société, avec tous ses rouages, ne serait peut-être qu'un feu de paille : rappelons-nous l'ancien « Club des patineurs » où la finance n'a pas mal circulé, et pour arriver à quoi ? à rien du tout. Il me semble que cette question de sauvetage devrait partir de l'initiative des communes et tendre à la formation d'une « garde du lac ».

Je m'explique : C'est au début de la congélation que le danger existe. Les lacs gèlent partiellement, presque chaque hiver, et les patineurs sont heureux de vite profiter d'un petit coin de glace. Là, n'est pas encore le grand danger, mais les jours suivants, à mesure que la glace se forme plus en avant, les patineurs peu expérimentés ou pas assez prudents, s'avancent en plein lac sur de la glace qui n'a souvent « qu'une nuit », et... un malheur est vite arrivé. Les fentes sont une seconde cause d'accidents pour ceux qui ne les connaissent pas parfaitement ou ne veulent pas se donner la peine d'en étudier la nature ; exemple : le terrible accident du 23 janvier.

Pour prévenir autant que possible les accidents de ce genre il suffirait que chaque commune nomme et paye un ou deux hommes, choisis parmi les jeunes gens bons patineurs, forts et courageux, et connaissant bien le lac. Ces gardes devraient être habillés d'un manteau rouge par exemple, afin que le public les voie de loin et qu'il sache qu'auprès d'eux il est possible de se renseigner. Leur mandat serait : marquer les places dangereuses, prévenir le public et organiser les passerelles.

Comme engins de sauvetage, il suffirait que chaque commune achetât : une lugette, une grande échelle légère, une corde et un bâton ferré (gaffe).

Je prie Messieurs les intéressés de discuter ces quelques idées et, s'il y a lieu, de les mettre en pratique.

Pont, 1er mars 1898. Edgar ROCHAT.

Il semblerait qu'avec l'âge il ait du abandonner toute velléité de se lancer à nouveau dans de grandes entreprises, et se contenter désormais de soigner ses poules, comme ci-dessous.

C’aurait été mal le connaître. Ainsi se lance-t-il dans la production de tourbe lors de la guerre de 1914, alors que l’on craint pour l’approvisionnement en charbon entre autres. Il est vrai que c’est dans ses attributions, puisqu’il n’a jamais du abandonner son métier de fournisseur de combustibles de tous genres.

Nous sommes en Sagne-Wagnard, derrière le Pont. Une exploitation qui sera probablement abandonnée sitôt après la première guerre mais qui reprendra à la seconde, avec parmi le personnel, des réfugiées russes entre autres.

Edgar ne s’en laisse jamais conter…

Le Pont, le 15 juillet 1919

A l’administration du village du Pont,

Messieurs,

J’ai bien reçu votre estimée du 22 juin écoulé, me réclamant la somme de frs 9.60 pour remblayage des tuyaux de canalisation d’eau traversant ma tourbière de Sagnevagnard.

Je vous avise que je me refuse catégoriquement à les payer. Mieux que ça, je serais en droit de vous faire échanger votre canalisation, étant reconnu qu’elle m’entrave pour mon exploitation de tourbe.

Je vous présente, Messieurs, mes civilités respectueuses.

L'écriture déjà un peu tremblée signifie qu'Edgar, même si moralement il n'a rien perdu de son mordant, physiquement baisse un peu de l'aile.

On l'avait vu deux ans auparavant, faire une magnifique proposition à ce même village :

Le Pont, 1er mai 1917

Au Conseil général du village du Pont

Monsieur le Président et Messieurs,

Par la présente j'ai l'avantage de vous demander d'inviter l'administration à créer un fonds en faveur de l'établissement d'une buanderie pour le village, sans demander la construction à bref délai, ce qui demandera une étude assez sérieuse au vu des circonstances difficiles actuelles. Rien n'empêche de voter une finance, tant minime soit-elle, comme base de cette construction qui, une fois crée, aurait des chances d'augmentation par une finance annuelle portée au budget.

Le village du Pont est le seul dans la Vallée où les fontaines sont exposées à tout vent sans aucun abri et où tous les ménages sont appelés à y laver leurs lessives.

Les femmes préposées à ce travail en souffrent trop, les hivers sont longs et rigoureux, et vous avez tous été témoins et vu de vos yeux pendant ce dernier hiver d'une rigueur exceptionnelle, ces pauvres femmes tenir la journée entière exposées à subir les froids et les plus mauvais temps possibles, avoir des glaçons jusqu'à mi-corps et encore, en avril dernier, même temps d'hiver. C'est vous dire que, question d'humanité, nous devons réagir une fois pour toute et prendre une décision en créant un fond destiné à la construction d'une buanderie publique dans le village du Pont.

Je vous recommande chaleureusement d'appuyer ma proposition auprès de l'administration.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, mes civilités respectueuses.

Edgar Rochat

On ignore les résultats de cette démarche, probablement restée vaine. Il faut dire que l'apport d'eau à domicile introduisait de plus en plus les chambres à lessive dans les maisons et que le nombre des femmes lavant leur linge aux fontaines publiques devait baisser d'année en année. Quoiqu'il en soit l'intention révélait chez Edgar Rochat un cœur généreux.

Un Edgar Rochat qui se fait vieux – il décédera en 1929 - et qui commence à vivre sur le passé. Ne se souvient-il pas ainsi des temps fameux, cela naturellement l'obligeait à quitter sa Vallée pour gagner le plat pays, mais

quelles équipées, où il était carabinier. Carabinier Edgar Rochat, disaient-ils ainsi, les huiles, quand ils lui parlaient, et quelle fierté alors. C'était en somme presque le bon vieux temps, celui des camarades, de l'effort, et puis aussi des longues pauses où l'on apprenait à découvrir la bouteille dans ce qu'elle offre de joies et de réconfort quand l'on est militaire…

Un bel homme et un beau soldat, image O combien émouvante d'un vieux de la vieille qui y croit dur comme fer parmi des compagnons de même époque et de même certitude qui surnagent dans un siècle qui n'est déjà plus le leur.

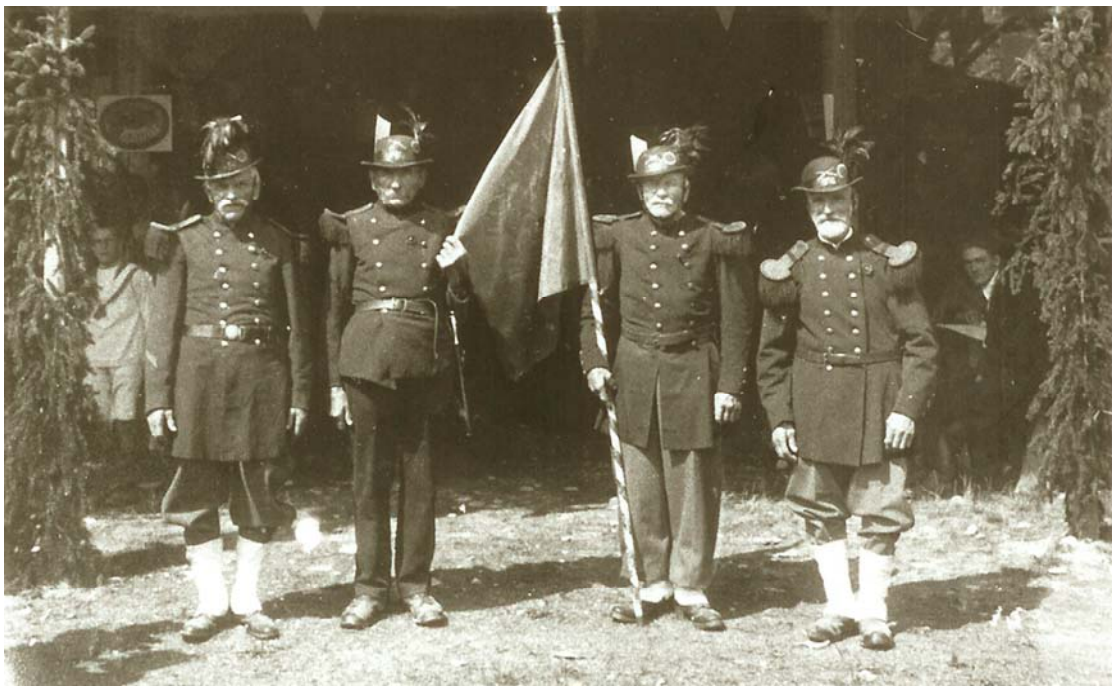

Cette rencontre fameuse aura l'honneur de la presse, article dont nous ne possédons malheureusement pas la référence :

Fête des Carabiniers vaudois

LA FÊTE DES CARABINIERS VAUDOIS *
A VALLORBE

Le comité de cette fête a décidé de ne pas inviter les journaux et de charger l'Agence A. Bonard d'envoyer un compte-rendu à la presse. Ce compte-rendu ne nous étant pas parvenu, nous empruntons à la *Tribune de Lausanne* une partie du récit que lui adresse un des participants sur cette fête réussie à tous égards :

Après un cortège précédé de la fanfare de Vallorbe, un culte en plein air, fait par M. le capitaine aumônier *Louis Mayor*, et une séance administrative présidée par le sergent-major *Tschumi*, il y eut, à la cantine, un banquet animé par de nombreux discours.

Ce fut d'abord M. le colonel *Grobet*, qui salua le président du Conseil d'Etat, M. Ch. Fricker, le président d'honneur, colonel Thélin et les autorités communales. M. Grobet constata que plus de 600 carabiniers avaient répondu à l'appel du comité et que 475 d'entre eux avaient pris part au tir. Le sergent-major *Tschumi* rappela les débuts de la société, la fête de Montreux en 1876, celles de Lausanne en 1886 et de Bex en 1896, puis le sergent *Benjamin Vallotton* porta à la patrie un toast émouvant, salua les vétérans de la fête et exhorta les carabiniers à rester toujours la garde fidèle du drapeau. Ce furent ensuite M. *Ch. Fricker*, qui adressa à ses anciens frères d'armes le salut du gouvernement vaudois, puis le colonel *A. Thélin*, accueilli par une interminable ovation, qui rappela des souvenirs d'il y a cinquante ans et but à l'esprit de corps et à celui de famille qui servent de lien entre carabiniers de tous grades... Et, tandis que M. Thélin descendait alertement de la tribune, quelques Vaudoises lui remirent un magnifique bouquet de glaieuls, cravaté aux couleurs vallorbiennes.

Après que M. le conseiller d'Etat *Bujard* eut porté son toast aux hommes d'initiative qui prirent en mains la reconstitution de la Société des carabiniers vaudois, on entendit M. le député J. *Golay* qui, au nom des autorités vallorbiennes, souhaita la bienvenue à tous. Un discours impressionnant fut celui de M. *Edgar Rochat*, un vieux de la vieille puisqu'il a plus de 80 ans. Tenant d'une main le drapeau vert des carabiniers de la Vallée, M. Rochat exhorta ses frères d'armes à rester de bons Suisses et à cultiver toujours davantage l'esprit de corps et l'esprit militaire. Parlant des fêtes futures, M. Rochat termina sur ce mot : « Si ce n'est pas moi qui vous présente ce drapeau, ce seront mes successeurs ». Il nous a rarement été donné de voir un spectacle aussi beau que celui de ce vétéran vibrant d'une foi juvénile, la figure rayonnante, présentant aux jeunes un drapeau septuagénaire

Discours d'Edgard Rochat

Chers amis carabiniers vaudois,

Vous avez ici deux représentants du corps des carabiniers qui ne sont pas des jeunes. M. Golay qui a 83 ans a encore fait son tir, pas comme un jeune, c'est vrai, mais nous avons quand même fait notre tir et n'avons pas manqué la cible ni l'un ni l'autre.

Mes chers amis nous sommes descendus de la Vallée de Joux une trentaine, et si nous ne pouvons vous serrer la main à tous, ce petit drapeau le fait pour nous.

C'est un vieux carabinier de la Vallée qui vous apporte ici son salut patriotique et fraternel.

Voyez-vous ce drapeau-là vous représente, carabiniers, la Vallée de Joux de 1852. Ce petit drapeau nous dit : « l'Union fait la force ».

Vous me demanderez, n'est-ce pas, pourquoi ce petit drapeau n'est que pour un petit pays. Je vous répondrai qu'en 1852 nous n'avions pas les chemins de fer, nous n'avions pas les autos, et surtout pas les aéroplanes. Nous étions là-haut tout seuls, et nous aimions nous réunir entre nous. Ce petit drapeau vous prouve encore le culte que les anciens de la Valllée vouaient aux carabiniers. Puisse cet amour se maintenir de père en fils.

Ce drapeau-là, c'est la première fois qu'il a l'honneur de paraitre dans la réunion des carabiniers vaudois, pourquoi ? je ne vous le dirai pas, je ne le sais pas moi-même.

Puisque aujourd'hui mes collègues de la Vallée m'ont confié le port de ce drapeau pour vous le présenter pour la première fois, nous espérons et nous désirons que ce ne sera pas la dernière. ~~Malgré qu'il soit vieux et frangé~~ comme vous le voyez, il a du mérite et il nous montre quel cœur de patriotes ont les carabiniers de la Vallée de Joux.

Au nom de tous les carabiniers de la Vallée de Joux, je remercie tout d'abord le Comité cantonal, le capitaine Combe, délégué dans le Comité d'organisation, pour la peine qu'ils se sont donnés dans l'organisation de cette fête et le bon accueil qu'il nous ont fait.

Nous devons également vous remercier pour l'honneur que vous avez fait à notre drapeau en lui réservant une place dans le cortège

En présence de vous nos amis et bien-aimés collègues carabiniers, je vous présente ici un vétéran qui a probablement présidé à la création de ce drapeau.

Nous formulons encore un dernier souhait, c'est que ce drapeau réapparaisse dans la prochaine manifestation des carabiniers vaudois. S'il n'est pas présenté par moi, il le sera par mes successeurs.

Messieurs, je vous salue !

* sauf erreur en août 1926

Compléments

Il convient tout d'abord de découvrir la maison d'Edgar Rochat, située au levant de l'Hôtel de la Truite et où son propriétaire tenait domaine. Le kiosque installé pour sa fille Rachel dès au moins 1910 – on le découvre dans l'IV sous le titre « articles de fantaisie » - le fut sur le devant de cette maison, à l'angle de droite.

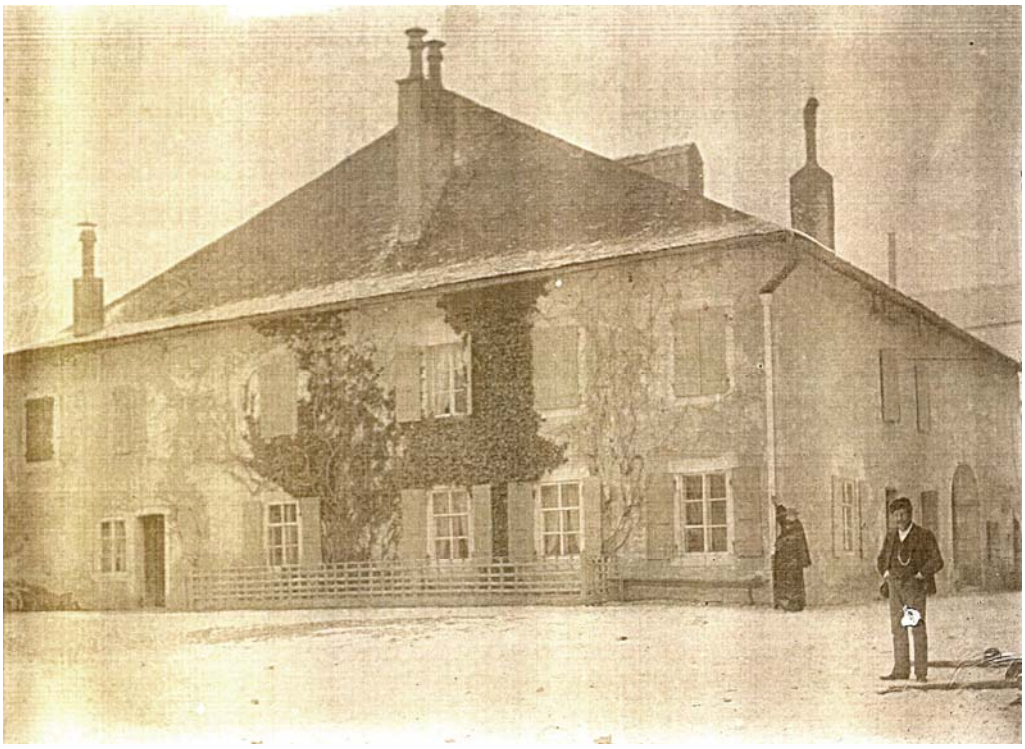

Signalons, toujours selon l'IV, qu'Edgar Rochat fut le téléphoniste du village au moins depuis 1901.

Cette maison fut rachetée par Edgar Rochat, ou par sa famille, on ne sait à quelle époque.

Jetons maintenant un regard sur les origines d'Edgar, de ses vrais prénoms Louis Alphonse Edgar Rochat. Il est fils de Charles-Louis-Alexandre Rochat, maître d'hôtel au Pont et de Marianne Louise née Favre. Né le 7.10.1845, décédé le 28.4.1929. Il se remaria sauf erreur après le décès de son épouse Louise Jenny. Pas d'enfants du second lit.

Sans avoir recours à l'état-civil, nous tenterons de retrouver la famille ascendante.

Nous pouvons lire dans l'enquête sur les maisons de 1837[6] :

[6] ACV, GEB139/1, p. 7

No du procès-verbal no 12, tableau 21. No du cadastre 227. Rochat, Louis Alexandre et Georges François feu Siméon, au Pont, une maison d'habitation, grange et écurie. Le tableau et le plan indiquent que maison. Le reste identique.
Prix de revient fr. 1250.-
Conservation 6
Age 7 ans.
Valeur locative présumée 20.-
Prix de vente présumé 640.-
Juste valeur 900.-

Assez curieusement la maison est dite avoir 7 ans alors que le no 227 correspond à une bâtisse du cadastre de 1812-1814.

Signalons tout d'abord que ce bâtiment appartient presque à coup sûr au père d'Edgar et à son frère, pour la bonne raison qu'il n'y a pas d'autre Louis Alexandre dans la série des propriétaires du Pont.

Le cadastre de 1812[7] situe le no 227, qui porte sur le plan le no 181 – on le repère grâce aux renvois – sur l'emplacement de l'actuel Grand-Toit qui est alors divisé en trois parties, une moitié à occident portant les nos 181 (lac) et 180 (montagne), et une moitié à orient portant le no 182. Il est bien possible que la partie d'occident ait été divisée 7 ans avant l'enquête de 1837, soit en 1830, ce qui explique la difficulté de compréhension ci-dessus.

La famille d'Edgar se trouve donc être en possession d'un immeuble situé non près du futur Hôtel de la Truite, mais à l'autre bout du village.

Ce no 181 de 1812 est attribué à Siméon feu Pierre Moyse Rochat. Ce dernier étant donc sauf erreur de notre part l'arrière-grand-père d'Edgar hôtelier.

Un dépouillement systématique de l'état-civil devrait confirmer ou infirmer ces quelques lignes qui ne cherchent pas à retrouver dans le détail l'ascendance d'Edgar et les activités de celle-ci. Une telle recherche nous entraînerait trop loin.

Notons encore pour finir l'ascendance d'Edgar Rochat proposée par la généalogie Aubert. Edgar serait né vers 1837. Fils de Charles-Louis-Alexandre Rochat, lui-même fils de Siméon Rochat (1773) et de Louise Lisette Portner, le père de Siméon étant Pierre Moïse (1730).

Nous en resterons là.

[7] Voir plan redessiné de celui-ci des AHP, GABB 3